

# LE RHÔNE

**ABONNEMENTS**

Lyon et départements... 10 fr.  
Union postale..... 12 »

**ORGANE DES INTÉRÊTS INDUSTRIELS ET COMMERCIAUX DE LA RÉGION LYONNAISE**

PARAISANT TOUS LES DIMANCHES

**ANNONCES**

Annonces, la ligne..... 1 fr.  
Réclames — ..... 2 »  
Chroniques diverses..... 5 »

Administration, Rédaction et Bureaux : Rue de la Charité, 4, au rez-de-chaussée, LYON. — Directeur : A. ASSERETO, ingénieur civil.

**SOMMAIRE.** — A nos lecteurs. — Causerie-Programme. — Les tramways au Conseil général. — La question des eaux. — Le Saint-Gothard. — A Panama. — Electricité. — La propriété industrielle. — La protection industrielle. — Sociologie. — Etudes économiques. — Du *Figaro*. — Faits industriels. — Exposition universelle. — Expositions diverses. — Charbonnières.

## A NOS LECTEURS

Le nombre et l'importance des questions locales dont la solution s'impose à ce jour (chemins de fer d'intérêt local, tramways, eaux, lavoirs et bains économiques, éclairage et distribution de forces à domicile, etc.) nous conduit à augmenter le cadre de notre journal, ce que nous faisons dès aujourd'hui.

Nous nous sommes adjoints pour cela de nouveaux collaborateurs parmi lesquels un ingénieur fort distingué de l'École centrale des arts et manufactures et en présentant la nouvelle rédaction à nos abonnés et lecteurs, nous les remercions une nouvelle fois de l'accueil favorable et suivi dont ils ont honoré notre modeste feuille depuis le commencement de sa publication.

A. A.

## CAUSERIE-PROGRAMME

Paris est la capitale de l'art, dit-on, et nul n'oserait lui contester ce titre, en lequel se résume le plus pur de sa gloire.

Cette suprématie, trop souvent absorbante, n'en est pas moins réelle, et ce n'est pas nous, « gens de province », qui prenons notre part de fierté et d'émotion dans la gloire de la « Ville-Lumière », qui oserons en ternir l'éclat.

Mais il n'est pas un provincial, tant obscur soit-il, qui ne convienne que cette augmentation d'influence qu'exerce Paris sur la France entière, à propos de tout et sur tout, engendrera à bref délai à notre beau pays un genre d'encéphalite qui, en compromettant les membres, ne peut manquer de paralyser la tête.

C'est à cette tendance centralisatrice, s'exerçant dans les choses de la science et de l'industrie qui ressortent de notre compétence, que nous voulons livrer le bon combat.

Nous sommes Lyonnais, vieux Lyonnais même.

Nous avons un brin de science et pas mal d'énergie.

Par la nature de nos travaux, nombreux, variés, éclectiques même, nous avons touché à toutes les industries.

Nous avons vu aussi l'ouvrier à l'œuvre.

La fortune nous a souri et nous connaissons aujourd'hui ses revers.

La chute, cette forme divine de la bénédiction du ciel, dit l'Eglise, ou de l'amitié des dieux, dit le païen, que nous aurions volontiers attendue, nous a instruit sans trop nous aigrir, et si elle nous a rendu le faible intéressant, elle ne nous a pas fait voir le fort trop redoutable.

C'est pourvu de ce bagage expérimental que nous montons à cette tribune défendre notre bien commun : l'industrie régionale.

Aussi criions-nous comme si nous étions l'*Aigle de Meaux* :

L'industrie se meurt, l'industrie est morte !

L'expression est sans doute excessive, mais son exagération même formule assez exactement un état de choses contre lequel il faut réagir, avant que le découragement ne vienne gagner les plus vaillants.

Notre programme est donc tout tracé : chercher des vérités encourageantes pour tous et pour nous-même que l'industrie a victimé sans jamais décourager.

Nous montrerons tout d'abord qu'au point de vue scientifique et de métier, Paris ne saurait résumer la France entière ;

Que notre province où, à l'inverse de la Grand'Ville, les revues et publications de métiers n'abondent guère, a pourtant des ateliers, des industries et des industriels aussi ;

Alors que l'attention universelle va être excitée par le Métropolitain, l'Exposition, la Tour de Babel et autres mâts de Cocagne plus ou moins fantaisistes, en donnant un éclat nouveau aux grands hommes de la capitale, il est bon de dire, je crois, que le reste de la France, qui va peut-être payer chèrement ces gigantesques et extravagantes conceptions, n'est pas absolument une quantité négligeable.

Le Rhône, arrivé à son premier lustre, c'est-à-dire à l'étape la plus redoutable que puisse franchir un journal spécial, vient, suivant le cliché consacré, de s'infuser du sang nouveau.

Tout en intéressant et en ne faisant pas trop bailler le lecteur, le Rhône a pris à tâche, comme par le passé, de propager de bonnes et saines idées scientifiques, industrielles et économiques, d'où qu'elles viennent, et quelle que soit la doctrine qui les dicte, si au bout il y a un progrès accompli ou à espérer.

Le savant, l'ingénieur, le docteur, l'hygiéniste, l'économiste et l'industriel trouveront donc toujours près de nous, pour leurs loyales, honnêtes et savantes conceptions, l'accueil le plus empressé et le plus sympathique.

La place à un journal spécial, au prix modique de dix centimes, est toute faite à côté des journaux de nuances diverses qui ont besoin d'un supplément du dimanche pour leurs lecteurs et dont les colonnes sont trop remplies de politique pour recevoir et donner aux idées scientifiques la place qu'il leur faudrait.

Dans le domaine de la science, où heureusement les idées peuvent se prouver, alors qu'en politique il est difficile d'arriver, comme dit Pasteur, à la démonstration scientifique du meilleur gouvernement, nous avons un champ vaste à explorer.

Voici, ce nous semble, quelques bonnes cultures que nous avons déjà préconisées et dont la nomenclature achèvera cette causerie-programme :

a) Faciliter les relations par routes, canaux, voies ferrées et étudier les tarifs de chemins de fer pour les approprier de mieux en mieux à la nature des services rendus.

b) Développer le grand mouvement qui anime les artères de la télégraphie, le téléphone, par exemple, qui donne les moyens de ne pas l'arrêter à la station télégraphique et de le faire pénétrer directement jusque dans le comptoir du commerçant, dans l'atelier du fabricant et dans le domicile de la famille, en un mot chercher, grâce au bas prix de ses applications, à en faire un puissant moyen de communication, vous prenant au lever même, à l'état de réveil-matin.

c) Encourager l'initiative privée, non en la subventionnant, mais en lui facilitant administrativement sa tâche quand elle s'offre à donner, par exemple, de la lumière, de l'eau et de la force à bas prix, ou lorsqu'elle se propose de développer la circulation dans nos rues, sur nos routes nationales et de banlieue, où l'ouvrier trouverait l'habitation à bas prix, et cela au moyen de tramways et de petits chemins de fer économiques à voies étroites.

d) Atténuer, supprimer si possible les monopoles qui, dans l'ordre économique, sont de véritables impôts de consommation, plus lourds même que les impôts d'Etat.

e) Encourager les coopérations ouvrières, en vue de l'achat de toutes choses à bas prix.

f) Favoriser l'application du *Crédit mutuel*, qui rend de si grands services à l'étranger et qui s'impose à l'agriculture, au commerce et à l'industrie, étant donnée la *généreuse* collaboration de nos brillantes institutions de crédit et l'*usure honorée* de certains banquiers marchands.

g) S'engager résolument dans l'étude des questions sociales sans crainte ni faiblesse, et surtout sans intransigeance.

S'il s'agit des questions ouvrières, par exemple, se servir sans arrière-pensée des syndicats professionnels ou trade's unions.

Lorsque ces associations seront acceptées par tout le monde, l'honnêteté et la justice présideront à leurs décisions et elles deviendront ainsi le plus merveilleux instrument de pacification sociale.

h) Elargir le cadre de nos institutions de prévoyance ; faire de l'assistance publique communale, avec les services hygiéniques et médicaux qui s'y rattachent.

Il faut qu'on sache qu'un homme bien portant et travaillant est pour la société une richesse et la représentation d'un gros capital, et qu'un homme malade n'est plus qu'un élément de ruine.

La question ainsi comprise est à la fois humanitaire et d'intérêt et elle fait mieux comprendre que ceux qui souffrent doivent être soulagés dans le milieu où ils vivent, sans qu'ils soient incités à venir augmenter les charges des villes dotées de services d'assistance publique.

i) Encourager l'épargne ouvrière, les caisses de retraites pour la vieillesse, les caisses de secours, en un mot toute association charitable ou de prévoyance ayant l'amélioration de l'existence pour but, soit qu'il s'agisse de la salubrité et du bien-être dans le logement ou la création de petites maisons ouvrières, soit qu'on se propose de donner le bain et le lavoir à bas prix, c'est-à-dire à des conditions possibles la *propreté*, cette puissance vive, si nécessaire à l'homme qui doit travailler.

Dans la vie matérialisée que nous nous sommes faite, il faut que l'homme soit bien portant, si l'on veut qu'il soit bon électeur et travailleur aimable, il faut qu'il se matérialise un peu à son tour, sous peine de mort, et choisisse à terre, dans le tas, les outils plus ou moins manuels qui l'aideront à devenir l'ouvrier de son propre avenir.

Il faut donc se préoccuper de l'homme en tant que santé et première machine sociale, et à ce titre elle mérite comme la chaudière et la machine à vapeur, dans l'outillage général, la bienveillante sollicitude de la société.

Ces questions d'assistance et d'hygiène, sur lesquelles on trouvera peut-être que nous insistons trop, et qui sont de véritables questions sociales, compromettent trop souvent la sécurité du travail parce que, par ignorance ou égoïsme, elles sont constamment délaissées.

Alors que la sauvagerie et la destruction semblent s'ériger en doctrine, opposons à ce nihilisme redoutable les doctrines humanitaires du savant hygiéniste Rochard et disons avec lui, lorsqu'il traite de la valeur économique de la vie humaine, que « pas plus que

l'argent dans les finances, il ne faut gaspiller la vie dans l'humanité.

Le temps était de l'argent ;  
La vie c'est plus : c'est de l'or.

Il semble, lorsque nous disons que l'homme naît désarmé et nu dans le monde vivant, c'est dire une vérité qui est devenue un lieu commun.

Dire ensuite qu'il doit être protégé, étant donnée son impuissance au départ, paraît chose naturelle...

Eh bien ! consultez les hygiénistes qui demandent encore tous les jours et à grands cris pour l'homme ce que les vétérinaires, dans leur toute-puissance, obtiennent facilement pour les animaux, avec le bienveillant appui, il est vrai, du bon paysan pour qui la vache et le veau passent souvent avant la femme et l'enfant, comme aussi le vétérinaire avant le médecin.

Entre nous, lecteur, un pareil programme d'études et de défense n'est-il pas suffisant pour alimenter longtemps nos colonnes ? Et ne suffirait-il pas déjà à satisfaire le Parlement qui se proposerait d'être actif et travailleur ?

A défaut d'autre mérite, il aurait surtout celui de faire oublier à nos honorables la séparation de l'Eglise et de l'Etat, la suppression du Sénat et autres utopies transcendantes, y compris l'impôt progressif, que nous regarderions d'un air plus tranquille si, pendant la trêve des partis, nous avions pu nous enrichir en faisant des affaires.

O. G.

## AU CONSEIL GÉNÉRAL

Dans un moment où l'on parle tant de réformes plus ou moins utiles, il en est une sur laquelle nos hommes d'Etat devraient bien porter leur attention et qui, à notre humble avis, serait plus urgente que la plupart de celles dont il est question. C'est la réforme de notre administration, de cette administration merveilleuse que le monde nous envie, machine en effet merveilleuse, mais si lente, si compliquée, si embarrassée de rouages, d'engrenages, d'organes de toutes sortes qu'une fois saisie d'une affaire, on ne sait vraiment plus quand cette affaire pourra sortir.

Ces réflexions nous sont inspirées par la discussion confuse à laquelle a donné lieu la question des tramways, dans la séance de clôture du Conseil général.

Il est vraiment regrettable qu'un service sténographique n'ait pas été installé pour recueillir textuellement toutes les observations échangées entre les divers membres du Conseil.

On aurait pu voir jusqu'à quel point la haute et puissante Compagnie des tramways, avec l'appui non dissimulé de l'administration, se fait un malin plaisir d'enrayer toutes les demandes de concession qui se produisent sans son agrément.

Bref, tout a été ajourné à la session d'août, au plus grand détriment des quartiers suburbains et des populations ouvrières de la Mouche, de Saint-Fons et de Vénissieux.

Nous entreprendrons, pendant ce temps, une étude approfondie de la question. Nous remonterons, pour cela, jusqu'à l'origine de la Compagnie actuelle des tramways, et nous n'aurons pas de peine à démontrer que le Conseil général a sagement agi en lui refusant les faveurs d'un monopole exorbitant.

Nous examinerons ensuite, ligne par ligne, l'économie des divers tracés proposés, et nous arriverons à la conclusion naturelle que le seul moyen de permettre l'achèvement du réseau de la ville et de la banlieue, est de repousser une fois pour toutes les prétentions d'une Société qui veut s'arroger le droit de ne rien faire et de ne rien laisser faire.

A. A.

## LA QUESTION DES EAUX

Que d'eau ! Que d'eau ! disait un brave et digne soldat, devant le débordement d'une grande rivière du gai pays de Gascogne !...

Que d'encre ! Que d'encre ! dirait-il, si comme nous, il voyait le débordement toujours grossissant, de ces flots au reflet d'ébène, se vidant, à propos de la question des eaux, sur tant de feuilles locales !

Ces réflexions me venaient à l'esprit, hier soir, en lisant la longue critique du projet Michaud dans les colonnes du *Courrier de Lyon et du Sud-Est*.

Je n'ai pas d'ours à patronner, et j'ai la sérénité d'un abonné à la Compagnie des eaux, qui ne compte guère sur une diminution prochaine de son abonnement.

J'ai en outre la tranquillité d'esprit, résultant de cette assurance, que quoiqu'on dise et qu'on prétende, on ne portera aucune atteinte aux convictions des intéressés et que la *nouvelle commission technique*, qui succédera sans nul doute à la *nouvelle*, dont les *nouvelles* conclusions, rapprochées de certaines autres, sur le même projet, étonnent tant le *Courrier* aura le même destin, de ne pas clarifier davantage les eaux passablement troublées de cette redoutable question.

Je crois donc absolument inutile et imprudent même, de discuter ici les conclusions de la nouvelle Commission technique, qui a fait son devoir, qui a apprécié en connaissance de cause, et qui a été composée d'hommes compétents.

Je n'ai qu'à discuter la façon de procéder du Conseil municipal, qui, s'il est conséquent, dans son incompétence, doit se rallier aux conclusions de la Commission technique.

En prenant en dehors du Conseil, une Commission d'ingénieurs et de savants, dans le but de s'instruire sur une question qu'il connaissait mal, disait-il, et en cherchant en outre, sous son égide, à atténuer les responsabilités qui résulteraient d'une erreur commise, le Conseil municipal a accepté d'avance les conclusions de cette Commission, ou il s'est moqué d'elle.

Alors qu'il avait conclu, dans sa compétence absolue, au rejet du projet Michaud et à l'appel à la concurrence, pourquoi le faire étudier le *dernier*, et arriver à ce résultat, qui doit navrer tout concurrent : c'est qu'il retrouve devant lui, accepté en principe par la Commission technique, le projet Michaud, refusé au début, et dont le refus certain, alors, était la cause de son entrée en concurrence.

Croyez-vous, braves conseillers, qu'un seul concurrent à l'entreprise de distribuer l'eau à Lyon, qui en passant ne me paraît pas si alléchante que cela, se serait présenté, si, au début, le projet de la Compagnie eut été retenu et apprécié comme on vient de le faire ?

Ah ! que nenni, Messieurs, car même non retenu, il faisait peur.

Je suis loin d'être un sportman émérite, malgré l'abondance des sociétés hippiques ; mais j'ai oui dire que certaines écuries, le mot est consacré, employaient dans de certaines courses, où l'honneur de leurs couleurs était engagé, des chevaux qui faisaient le *jeu* du favori.

Est-ce que par hasard le Conseil municipal de Lyon, aurait appliqué le *jeu* du favori aux projets de MM. Villard, Ralet, Claret, de mon camarade Léger et autres, qui ont dépensé pas mal d'argent, et qui me paraissent devoir être *rasés*, avec des eaux *peu incrustantes, savonnant bien* et dépourvues de tous *micro-organismes* ?

O. G.

## LA LIGNE DE SAINT-GOTHARD

On écrit de Marseille à l'Express :

La chambre de commerce de Marseille a entendu M. Edmond Théry, qui revient de Suisse. Il avait été chargé par le ministre du commerce d'étudier la concurrence faite à Marseille par la ligne du Saint-Gothard.

L'Allemagne et l'Italie, a dit M. Théry, ont voulu créer par cette ligne une grande voie de communication entre le Nord-Ouest de l'Europe et la Méditerranée.

Les prévisions de l'Allemagne et de l'Italie ont été réalisées, puisque les exportations allemandes en Italie ont augmenté de 100 0/0 depuis le percement du Saint-Gothard et que les exportations italiennes en Suisse ont de même notablement progressé. Ainsi les exportations de vins italiens, qui avaient été de 100,188 hectolitres en 1881 (année qui a précédé la mise en exploitation de la ligne), se sont élevés à 256,939 hectolitres en 1884.

En ce qui touche le port de Gènes, le tonnage qui avait été de 1,264,028 tonnes en 1881, s'est élevé à 1,890,000 tonnes en 1885, soit une augmentation de 50 0/0 environ.

La cause de cette augmentation provient, selon M. Théry, de ce double fait : 1° par le Gothard, Gènes est plus rapprochée que Marseille, d'Anvers ou de Bruxelles de 91 kilomètres ; 2° les tarifs réduits internationaux italiens, belges, suisses, allemands et hollandais permettent de faire circuler les marchandises par le Saint-Gothard, il n'est pas nécessaire de faire un nouveau percement des Alpes, ainsi que le conseillent quelques économistes, car le percement, qui serait très utile pour Gènes, ruinerait Marseille sans aucun profit pour le commerce français. Ce qu'il faudrait, ce serait de faire partir de Dijon une ramification de lignes sur la Belgique et de créer, en outre, des tarifs internationaux bon marché.

Ajoutons que ce qu'il faudrait aussi c'est d'améliorer d'une manière persistante tout notre réseau intérieur de voies navigables, d'encourager la création de compagnies de tonnage sur notre grand fleuve méditerranéen et d'attirer toute la sollicitude du gouvernement sur l'extension du port Saint-Louis, le véritable port de Lyon.

## A PANAMA

Panama devient un véritable gouffre, dit le *Diogène Lyonnais*, non seulement pour les capitaux français, mais encore, et ceci est plus grave, pour les hommes. On ne saura sans doute jamais combien les fièvres enlèvent chaque semaine de malheureux. Pour qu'on s'en émeuve, il faut que la mort frappe des hommes comme l'ingénieur en chef Boyer et son second, l'ingénieur Dauderlin.

Ce sont là des pertes irréparables, non seulement pour la Compagnie de Panama, mais encore pour le corps des ingénieurs tout entier.

M. Boyer était directeur général des travaux du canal. A cette liste nécrologique que vous donnez, cher confrère, ajoutons celle que m'apporte le dernier bulletin, mars et avril, de l'Association amicale des Anciens Elèves de l'Ecole centrale des arts et manufactures concernant nos morts à Panama, ce Tonkin des ingénieurs.

M. Louis Frachon, ingénieur des arts et manufactures, trente-deux ans.

M. Paul Garat, ingénieur des arts et manufactures, trente-neuf ans.

M. Isidore Franckhauser, ingénieur des arts et manufactures, trente-cinq ans.

M. Auguste Komar, ingénieur des arts et manufactures, trente ans.

M. Lilaz, trente-cinq ans, ancien associé de M. Claret, entrepreneur à Lyon, et tant d'autres !

Quand les chefs de service, pouvant s'entourer de précautions hygiéniques sérieuses, et à l'âge où l'on résiste, tombent si nombreux, que penser de la mortalité qui doit sévir sur les contre-maitres et les ouvriers !

Qui osera crier encore, devant tant de tombes à peine fermées : vivent les travaux lointains et les expéditions lointaines !

Allons, n'est-ce pas le cas de dire que, dans notre beau pays, et sous notre radieux soleil, il y aurait eu joliment à faire, avec nos milliards, qui se dépeussent là-bas, et qui ont tout d'abord servi à faire construire des excavateurs en... Hollande !

## ELECTRICITÉ

MM. de Rothschild frères viennent de louer de vastes bureaux 13, rue Lafayette, pour y installer la Société industrielle qu'ils ont constituée en vue d'appliquer à l'industrie les découvertes de M. Marcel Deprez sur le transport de la force par l'électricité.

C'est là un événement aussi considérable dans sa simplicité que l'établissement de la première usine pour la construction des locomotives il y a cinquante ans.

MM. Marcel Deprez, de l'Académie des sciences ; Lemonnier, président de la Chambre syndicale des industries électriques ; d'Arsonval, professeur au Collège de France, et Violet, chef du cabinet du ministre des postes et télégraphes, sont nommés membres de la Commission spéciale constituée à l'effet de préparer et proposer un *règlement* pour fixer les conditions techniques à remplir dans l'intérêt de la sécurité publique pour l'installation des conducteurs affectés à la transmission de la lumière ou au transport de la force.

Lyonnais, mes frères, on nous écrit de Bourgneuf, dans le Limousin, presque l'Auvergne, fouchtra ! que l'on vient d'inaugurer officiellement dans cette ville un nouvel éclairage électrique.

Les rues, les places publiques, la mairie, l'église, les cafés, les magasins et jusqu'aux maisons particulières sont éclairées par ce procédé, à l'aide d'une conduite aérienne fort artistiquement disposée et pour ainsi dire invisible.

*Traction mécanique et matériel de tramways.* — Le jury international de l'Exposition d'Anvers vient de publier sur cette question son rapport, et classe ainsi les systèmes de traction par ordre de qualité :

Electricité, air comprimé, vapeur, chevaux.

Tous, ces faits, rapprochés les uns des autres, montrent mieux qu'un long article, plus ou moins spéculatif ou savamment conçu, qu'il faut, dans un intérêt supérieur, et sans trop se soucier des monopoles récalcitrants, arriver aux applications nombreuses et immédiatement réalisables de l'électricité, cette nouvelle forme de l'énergie.

C'est un champ fertile en choses intéressantes à dire, et nous nous proposons de le cultiver.

## PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE

La propriété de la pensée est, entre toutes, une propriété respectable.

C'est celle que les financiers et les spéculateurs respectent le moins, quand ils ont intérêt à l'exproprier.

Les brevetés, qui ne peuvent s'associer, comme les gens de lettres et les auteurs dramatiques, sont obligés de se défendre individuellement, alors que leurs moyens de défense sont limités.

Leur venir en aide dans la conservation de leurs droits, c'est un devoir, car en assurant la libre disposition des œuvres de la pensée, on assure leur éclosion. Nous ne manquerons pas à ce devoir.

## LA PROTECTION INDUSTRIELLE

Rome, 12 mai. — Le ministre de l'agriculture, de l'industrie et du commerce a assisté à la séance de clôture de la Conférence de protection de la propriété industrielle. Il a remercié les délégués du concours qu'ils ont prêté à la Conférence de Rome.

Grâce à cette Conférence, les Etats de l'Union ont confirmé les conquêtes réalisées par la convention de 1884.

Le comte de Tours, consul de France à Naples, a répondu.

La prochaine Conférence aura lieu à Madrid en 1887.

(Express de Lyon)

On ne sait généralement pas ce qu'ont de précieux, pour les industriels et les inventeurs, les nouvelles conventions internationales pour la protection de la propriété industrielle, conclues sur l'initiative de la France, entre la Belgique, le Brésil, l'Espagne, la France, le Guatemala, l'Italie, les Pays-Bas, le Portugal, le Salvador, la Serbie et la Suisse, et entrée en vigueur le 7 juillet 1884.

Le Rhône en reparlera prochainement.

## SOCIOLOGIE

L'Express de Lyon, dont on peut discuter les opinions politiques, mais dont on ne saurait honnêtement méconnaître la bonne foi, le bon sens et l'esprit; disait, il y a peu de jours, à propos des questions sociales :

« Il n'est que temps de se mettre sérieusement à la tâche et de convier tout le monde, ouvriers et patrons, à collaborer mutuellement, avec une bonne foi absolue, à cette grande œuvre qui réalisera, en respectant les intérêts des uns et des autres, l'harmonie du capital et du travail. »

Ces questions plus ou moins troublantes sont à l'ordre du jour :

En France, M. Lockroy poursuit, à Londres, le cours de ses études sur le commerce et l'industrie, ainsi que sur la manière dont sont arbitrées les difficultés usuelles entre patrons et ouvriers.

En Belgique, M. Frère-Orban a prononcé à la Chambre un discours dans lequel il a examiné la situation économique du pays, et a déposé une proposition de loi qui a été prise en considération par la Chambre, à une grande majorité, instituant dans chaque commune où la nécessité en sera reconnue, par arrêté royal, un conseil de l'industrie et du travail, formé en nombre égal de chefs d'industrie et d'ouvriers.

Lorsque le caractère d'une grève l'exigera, le Conseil, présidé par le bourgmestre, se réunira et examinera les moyens de conciliation.

Comme on le voit, les questions sociales préoccupent tous les hommes politiques des gouvernements parlementaires.

Le Rhône, qui croit avoir quelque compétence dans la matière, suivra avec attention et recevra même, pour le publier, les travaux sérieux qui pourront être faits sur ces questions, et, en attendant, donnera dans ses colonnes deux études extrêmement intéressantes sur le Travail et le Capital et sur le Décime universel, qui ont cette qualité, précieuse entre toutes, de conseiller d'abord l'épargne, sous un aspect nouveau, il est vrai, comme le plus sûr moyen de combattre la misère et les difficultés sociales.

## ÉTUDES ÉCONOMIQUES

La crise que nous traversons et dont tous nous souffrons, met à l'ordre du jour l'étude des questions complexes qui intéressent l'avenir économique de notre pays.

Au premier rang de ces questions se placent celles qui touchent au régime commercial, c'est-à-dire les questions si controversées de libre échange et de protection.

Nous publierons la remarquable conférence que vient de faire à l'École des hautes études commerciales à Paris, notre camarade Sylvain Périssé, ingénieur des arts et manufactures, vice-président de la Société des ingénieurs civils.

Son étude, savamment exposée, est empreinte d'un certain eclectisme et est intitulée :

Ni libre échange, ni protection.

## DU FIGARO

Le gouvernement semble enfin décidé à encourager tous les efforts des industriels français pour atténuer cette crise qui sévit depuis si longtemps.

Nous avons déjà parlé d'un syndicat des intérêts commerciaux pour propager à l'étranger les produits français et les protéger contre la concurrence ou la contrefaçon de certains pays, notamment de l'Allemagne.

L'idée a été partout bien accueillie. Un comité de patronage est en voie de formation au Sénat et à la Chambre. M. Sarlat, député de la Guadeloupe, et M. Laisant, député de la Loire-Inférieure, uniraient leurs efforts pour grouper un certain nombre de leurs collègues, et ils auraient recueilli un grand nombre d'adhésions. D'autre part, plusieurs Chambres de commerce, M. Napoléon Ney, président de la Société de géographie commerciale; M. Muzet, président des Chambres syndicales, et de hautes notabilités industrielles s'uniraient à ces députés pour donner à l'œuvre ainsi entreprise une grande autorité et faire une propagande incessante en sa faveur.

Ainsi appliquée et placée en dehors de toute politique, l'entreprise aura de grandes chances de succès.

Le Rhône, qui a de gros intérêts à surveiller et à défendre en Italie, à Turin, à la porte de Lyon, sera heureux de mettre au service de ses compatriotes les relations et les connaissances qu'il a en Piémont et en Lombardie, où le développement industriel et commercial va toujours grandissant, au profit exclusif des Allemands et des Anglais.

## FAITS INDUSTRIELS

Russie. — Les défaites de Krupp ne se comptent plus.

Après la Serbie et les canons de Bange, la Roumanie et les tourelles de Saint-Chamond, voilà le polygone de St-Petersbourg qui rebute ses obus perforants et adopte ceux de Saint-Chamond dont il a commandé 1,400. Krupp négligera sans doute d'insister sur ce nouvel échec, comme il oublie le défi de Bange Cockerill.

Exposition flottante française. — Une importante réunion d'industriels et de commerçants français a eu lieu, dans l'hôtel des chambres syndicales. Cette réunion avait pour but d'étudier l'organisation d'une exposition flottante destinée à montrer dans les principaux ports les spécimens de l'industrie française.

Après avoir signalé les conséquences heureuses que pouvait avoir pour notre fabrication la mise à exécution de ce projet et, après avoir rappelé que les Allemands et les Autrichiens nous avaient déjà devancés, le président, M. de Berny, a demandé à l'assistance de voter sur le principe même de l'exposition flottante. A l'unanimité, la réunion s'est prononcée en faveur de la proposition.

En outre, un comité provisoire a été constitué avec la mission d'organiser définitivement le syndicat de l'exposition. Ce comité provisoire a été composé de MM. Chenard, Dervaux, Péan, Dreyfus, Christophe, Vitasene, Boissée, et Tissier.

Canal des Deux-Mers. — Deux commissions techniques, l'une composée d'ingénieurs du département des travaux publics, l'autre de représentants de la marine et du commerce, présidées par le vice-amiral Martin, membre du conseil d'amirauté, vont reprendre les études relatives à l'ouverture du canal de l'Océan à la Méditerranée.

On sait, comme nous l'avons dit récemment en rendant compte de la conférence de M. Dumont sur ce sujet, que le but des promoteurs de ce grand travail est d'ouvrir une voie de navigation en suivant un tracé assez voisin du canal du Midi, voie qui serait utilisée par la marine de commerce et la marine de guerre.

L'utilité du canal, au point de vue de la concentration de nos forces navales, n'a pas besoin de démonstration : il permettrait, en effet, de faire passer nos escadres d'une mer à l'autre sans contourner la péninsule ibérique et en évitant les canons de Gibraltar.

Enquête de la Société des architectes. — La Société centrale des architectes, décidée à faire une enquête aussi complète que possible sur le malaise général dont souffrent les industries du bâtiment, a arrêté la rédaction d'un questionnaire qu'elle adresse aux architectes de France, en les priant d'y répondre.

Elle demande que, dans leurs conclusions, les architectes indiquent les moyens qu'ils proposent pour remédier à la crise, en écartant autant que possible tout ce qui tendrait à une réglementation directe par l'administration ou par l'Etat et en faisant la place la plus large à la liberté.

Nous apprenons, d'autre part, que le congrès annuel des architectes français se tiendra, cette année, à Paris, du 7 au 12 juin. Parmi les excursions projetées, il en est une à Troyes, qui aura lieu le 10 juin.

L'Exposition d'hygiène urbaine. — L'Exposition internationale d'hygiène urbaine, due à l'initiative de la Société de Médecine publique et d'hygiène professionnelle, a été inaugurée hier à la caserne Lobau. Grâce au concours généreux de l'autorité municipale de Paris, au dévouement des docteurs A.-J. Martin, Napias, Philibert, Neumann, et de M. Bouvard, architecte de la ville, organisateurs de l'exposition, elle a réuni et mis en action les moyens les plus parfaits de l'art sanitaire appliqué à l'hygiène urbaine.

Plus de deux cents exposants, appartenant tous à la grande industrie, ont répondu à l'appel de la Société d'hygiène publique.

Plaques de blindage. — Nous apprenons que l'Amirauté anglaise, voulant faire des essais avec des canons de Woolwich, des projectiles Cammell, en acier perforant, et de la poudre progressive, a demandé pour subir l'épreuve une plaque de blindage en acier homogène du Creusot. M. Schneider aurait refusé, et le Mémorial de la Loire l'approuve hautement; il aurait répondu que l'Angleterre n'avait qu'à lui commander tout le cuirassement d'un de ses navires.

## EXPOSITION UNIVERSELLE

Les envois pour le concours du plan général de l'Exposition universelle ont été beaucoup plus nombreux qu'on ne l'avait supposé : quatre cent quatre-vingt-seize Architectes ou Ingénieurs ont demandé au Ministère les documents et les programmes nécessaires.

Une seule journée ne pourra donc suffire pour installer l'exposition publique de tous ces projets et l'administration réclame une semaine.

La fameuse tour de 300 mètres, qui excite à l'avance une très vive curiosité, fait partie, comme on sait, du plan définitif.

## EXPOSITIONS DIVERSES

Il vient d'être publié le règlement général de l'Exposition maritime du Hâvre, ouverte du 1<sup>er</sup> mai au 30 septembre 1887.

Cette exposition organisée par l'initiative du syndicat général du commerce et de l'industrie, établie au centre même de la ville dont elle emprunte trois des principales places, enveloppe un bassin très important. Sa superficie totale sera au moins de 60,000 mètres carrés.

On s'occupe en ce moment d'organiser à Paris une Exposition internationale du matériel de la voie métallique.

Cette exposition se ferait sous le patronage d'un groupe de députés d'accord avec le Comité des Forges de France.

A cet effet une lettre vient d'être adressée à tous les intéressés pour réclamer leur concours.

Tout porte à croire que les adhésions ne feront pas défaut, cette question intéressant au plus haut degré l'industrie des chemins de fer, en même temps que la métallurgie.

Il n'y aura pas de commissariat général pour l'Exposition universelle de 1889.

Le Ministre du commerce se réservera la direction supérieure : il aura sous son ordre un directeur de la construction, un directeur de l'exploitation, et un directeur de la comptabilité.

Il reste à décider s'il y aura un directeur des beaux-arts.

La grande Commission de l'Exposition, composée de 300 membres, sera appelée à donner son avis sur les principales questions.

M. Lockroy a aussi l'intention de créer trois missions chargées de recruter des adhérents, c'est-à-dire des exposants.

La première s'occuperait des départements, la seconde voyagerait à l'étranger, et la dernière, enfin, dans les pays de protectorat français.

Il doit y avoir parmi les lecteurs du Rhône quelques amoureux du ruban !...

Quelle plus belle occasion, dans ces commissions et missions diverses, où l'on peut se faufiler, de montrer son zèle et de décrocher la timbale !...

Parions qu'ils seront tous parisiens !...

## CHARBONNIÈRES

Je crois de mon devoir de souhaiter la bienvenue à la station thermale de Charbonnières, qui ouvre ses portes aujourd'hui dimanche, en donnant une fête de bienfaisance : un sourire séchant une larme.

Le paysage tout battant neuf, tout « vestu de broderies », tout empourpré de rayons qui dorent la poussière des chemins, se fera plus séduisant encore pour recevoir et retenir les nombreux visiteurs qui, par leur présence, donneront un témoignage d'encouragement à une entreprise industrielle dont on ne connaît pas assez les honnêtes et laborieux efforts.

Le gérant : P. THOUVEREZ.

Lyon. — Imp. A. PASTEL, petite rue de Cuire, 10.

Haut-Fourneau et Fonderies de Cousances

## POTERIE INOXYDÉE

INALTERABLE

Ne casse pas au feu — Ne donne aucun goût aux aliments — Ne rouille pas

**ANDRÉ ET CHATEL**

COUSANCES-AUX-FORGES (Meuse)

SEULS CONCESSIONNAIRES DES BREVETS

**VENTE DE LICENCES**

Inoxydation et décoration de toutes autres fontes

## SOCIÉTÉ DES TUYAUX CHAMEROY

Société en Commandite au Capital de 1,260,500 fr.

Fondée le 3 Avril 1838, par M. CHAMEROY

### P. De SINGLY & C<sup>ie</sup>

Ingenieur des Arts et Manufactures

Siège social et Usine : PARIS, 196, rue d'Allemagne. — Succursale et Usine : LYON, 453, route de Grenoble. — Dépôt : MARSEILLE, 24 A, au Prado.

#### TUYAUX EN TOLE ET BITUME

A JOINTS PRÉCIS

POUR CONDUITES DE GAZ ET D'EAU

#### TUYAUX GALVANISÉS

Brevetés S. G. D. G.

POUR IRRIGATIONS

ET

SUBMERSION DES VIGNES PHYLLOXÉRÉES

Articles de ménage et d'ameublement

31 rayons de vente

Articles de jardin, voyage, tentes

A LA

# MÉNAGÈRE

20, Boulevard et Palais Bonne-Nouvelle, à Paris.

## MOBILIER COMPLET

Envoi franco du Catalogue

Installations de salles de bains

Prix-fixe marqué

Installations d'écuries

AMEUBLEMENTS pitchpin verni, composés de 1 armoire à glace 160 fr., 1 lit 68 fr., 1 table de nuit wagonnet dessus marbre, 30 francs. . . . .	depuis 258 » l'ameubl.
AMEUBLEMENTS modèle ottoman, composés de 1 canapé, 2 fauteuils, 4 chaises décorées, recouverts de tissus fantaisie. . . . .	160 » —
PORTE-BOUTEILLES en fer peints, pliants, 300 places. . . . .	10 » la pièce.
FOURNEAUX en tôle et en fonte, été et hiver, foyer au charbon avec 2 réchauds spéciaux pour le charbon de bois, four étuve et chaudière fonte émaillée. . . . .	130 » —
ARMOIRES-GLACIÈRES pour conserver les viandes et poissons, hauteur 1 mètre. . . . .	175 » —
SERVICES table 12 couverts faïence, décors variés, 60 p. . . . .	26 50 le service.
SERVICES de table 12 couv. cristal, 48 verres à pied et 4 carafes. . . . .	26 30 —
LESSIVEUSES-SAVONNEUSES, breveté s. g. d. g., syst. Gast. Bozérien, zinc, fond cuivre évit. la rouille. . . . .	12 75 la pièce.
BAIGNOIRES, gr. modèle, zinc poli, avec soupape. . . . .	42 » —
APPAREILS à douches de pluie et locaux à pression. . . . .	195 » —
VOITURES d'enfants à capote et tablier. . . . .	14 50 —
VOITURES de malades, avant-train s'abaissant. . . . .	190 » —

BANC-SQUARE avec tente-abri, brev. s. g. d. g. . . . .	depuis 120 » la pièce
BANCs dits de square, peinture verte. . . . .	18 50 —
BANCs siège à trois lames, peinture verte. . . . .	9 » —
CHAISES en fer, peinture verte. . . . .	4 » —
— pliantes, fer et bois, peintes. . . . .	3 50 —
CHAISES en fer, sièges à ressorts, peintes. . . . .	8 » —
PARASOLS de jardin, dits bains-de-mers. . . . .	3 25 —
PARASOLS avec table en fer peinte. . . . .	42 » —
TENTES pour jardin et bains-de-mer, 1 m. 68, 65 fr.; 2 m. . . . .	100 » —
TONNEAUX d'arrosage sur roues fer, avec pompe. . . . .	95 » —
TONDEUSES archimédiennes pour le gazon. . . . .	35 » —
CHASSIS de couches en fer peint. . . . .	8 50 —

CAISSÉS à fleurs peintes, 1 fr. 90; BAOS à fleurs peintes, 3 fr. 40; JEUX de tonneaux, 10 fr.; de croquet, 10 fr.; de toupies hollandaises, 60 fr.

MALLES de dames, 8 fr. 50; d'hommes, 8 fr. 90; Valises, 6 fr. 90; Parapluies, 2 fr. 90; Volières en fer peint, sur pied, 62 fr.; STALLS d'écuries, 130 fr.; Râteliers en fer peint, 27 fr.; Mangleuses émaillées, 17 fr.; GYMNASTIQUE, Balançoires, 10 fr.; Trappèzes, 6 fr.; Cordes à nœuds, 6 fr. 75; Harnacs, 6 fr. 25.

## LA GAULOISE

65, rue de l'Hôtel-de-Ville, 65

LYON

RENSEIGNEMENTS COMMERCIAUX

PRÊTS ET EMPRUNTS

ENCAISSEMENTS LITIGIEUX

Recouvrements, Contentieux.

### BRASSERIE DU TONNEAU

SANDWICH

SOUPE AU FROMAGE

RESTAURANT

SOUPERS après le Théâtre

DÉJEUNERS 2 F. 50

DINERS . . . 3 F.

Vin compris

DINER A LA CARTE

66, Rue de la République

LYON

Face le Théâtre Bellecour

## LE RHONE

Organe des intérêts industriels et commerciaux de la région lyonnaise

ABONNEMENTS:

Lyon et départements..... 10 fr.

Union postale..... 12 »

Chaque abonné a droit à 40 lignes d'annonces ou à 20 lignes de réclame par an.

Un Cabinet de Consultations techniques ou industrielles est adjoint au bureau du journal.

## C<sup>ie</sup> GÉNÉRALE DE NAVIGATION

Société Anonyme au capital de 2.600.000 francs.

SIÈGE SOCIAL : LYON — 11, COURS RAMBAUD, 11. — LYON.

Transit, Expéditions, Affrètement, Commission, Exportation, Magasins et Entrepôts.

TRANSPORTS PAR BATEAUX A VAPEUR : PORTEURS ET REMORQUEURS

Services réguliers, rapides et à prix réduits, sur le Rhône, la Saône, la Seine et les canaux de Beaucaire, du Midi, du Centre, de l'Est et de Bourgogne.

AGENCES : Marseille — Saint-Louis-du-Rhône — Arles — Cette — Beaucaire — Avignon — Le Pouzin — Valence — Andance — Vienne — Givors — Lyon-Vaise — Chalon-sur-Saône — Montchanin — Dijon — Saint-Jean-de-Losne — Gray — Besançon — Nancy — Paris.

A Saint-Louis-du-Rhône, la Compagnie générale se charge, sur la demande du Commerce, des opérations de débarquement et de douane.

S'adresser : à Lyon, 11, Cours Rambaud, ou à Saint-Louis, à l'Agent de la Compagnie.

Avantage très sérieux pour les Prix

DÉPARTS RÉGULIERS DE SAINT-LOUIS TOUS LES DEUX JOURS

## GRANDE TUILERIE DU RHONE

Ste-Foy-l'Argentière (Rhône)

THOMÉ-ARMANET ET C<sup>ie</sup>

Capital Social : 600,000 francs

Siège social et Usines à Sainte-Foy-l'Argentière

BUREAU A LYON, 8, RUE SALA

TUILES MÉCANIQUES losangées, à glissement, villa, etc. -- Briques et Carreaux, Boisseaux de cheminée, Wagons, Tuyaux de drainage, Tuyaux à emboîtement, Briques creuses, etc.

(Adresser les commandes : 8, rue Sala)

Les Tuiles de Sainte-Foy-l'Argentière sont garanties contre la gelée.